



Agence des Musiques des Territoires en Auvergne

Les musiques du paysage

CONVOCATION

L'Assemblée Générale de
l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne
se tiendra le **Samedi 23 mai 2026, de 10h à 12h, Ecoles d'art et de Musique de Riom (63)**
2 Fbg de la Bade 63200 Riom

**Important : Toute personne participant à l'assemblée générale d'une association doit
obligatoirement être à jour de sa cotisation
(bulletin joint)**

**Merci de renvoyer votre bulletin de participation par mail à :
contact@amta.fr ou par courrier à l'Agence.**

Ordre du jour :

- RAPPORT D'ACTIVITES,
- RAPPORT FINANCIER,
- PROJETS 2026,
- RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES,
- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Suite à l'assemblée générale, visite de l'Exposition de **Loïs Szymczak « Liminal Space »** par Alexandre Roccuzzo, Directeur de l'Ecole d'art et de musique de Riom à La Chapelle – *Espace d'Exposition d'Art Contemporain*.

Nous serions très heureux de votre présence qui témoignerait de votre intérêt pour les activités de l'association.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, chers adhérents, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Raymond AMBLARD

Agence des Musiques des Territoires en Auvergne

1, route d'Ennezat, BP 169
63204 RIOM cedex

T.04 73 64 60 00 - email : contact@amta.fr
www.amta.fr